

LE PROGRÈS

Edition de département de Hte-Loire

Mercredi 20 Septembre 2006

Les cliniques d'Auvergne en grève hier

Les dix-huit établissements privés d'Auvergne sont mobilisés dans le bras de fer engagé avec le gouvernement.

« I l n'est pas dans notre culture de faire grève, mais on a besoin de marquer le coup. Là cela suffit » . Le docteur Richard Simon, directeur de la clinique Les Sorbiers d'Issoire, préside la Fédération de l'hospitalisation privée, pour la région Auvergne.

La baisse de 3 % des tarifs des cliniques privées, décidée unilatéralement par le ministère de la Santé, ne passe pas auprès des responsables des dix-huit établissements de la région. Déjà, au 1er mars, la baisse de 1 % des tarifs publics et privés, décidée par ce même ministère, a suscité un certain mécontentement. A la suite, est intervenue la suppression du remboursement des dispositifs médicaux implantables.

C'est par exemple, le non remboursement du « porte à cath » d'une valeur de 150 euros, un boîtier bien connu des personnes cancéreuses. Implanté sous la peau et relié à une veine, il permet d'injecter directement les traitements. Il en va de même pour l'anneau destiné aux obèses (800 à 900 euros), ou des agrafeuses (600 euros) utilisées pour des interventions sur le colon par coelioscopie. *« Vous rendez-vous compte, la chirurgie pour l'obésité a chuté de 80 % depuis le printemps, et maintenant, pour le colon, on est obligé d'ouvrir et de recoudre. On reprend une technique abandonnée voilà une décennie, et le patient se retrouve avec une cicatrice. »*

Alors, la baisse de 3 % en plus en octobre, c'est la goutte d'eau qui déborde Les cliniques sont remontées. Personne ici n'a oublié les trois jours de grève en 2001, ni les accords signés avec Elisabeth Guigou. Qui ne sont toujours pas appliqués en 2006 !

Rentabilité : 1 %

« Savez-vous que la rentabilité d'une clinique qui fonctionne bien, est actuellement de l'ordre de 1 % ! Les dernière modifications tarifaires posent un gros problème de gestion. Un quart des deux mille cliniques privées françaises sont déficitaires. Huit cents d'entre elles ont disparu, ou ont dû se regrouper, au cours des dix dernières années.

Le ministère s'en prend aux cliniques, alors que la cotation par acte montre que nous sommes moins cher que le secteur public. Je cite la Cour des comptes et l'IGAS : *les tarifs du privé sont inférieurs de 41 % à ceux du public. Une intervention de l'appendicite est facturée 1 412 euros dans le privé et 2 518 euros à l'hôpital public. Un accouchement, 2 672 euros contre 3 261, une prothèse de hanche, 4 437 euros au lieu de 5 942 ».*

Les cliniques privées réalisent 60 % des interventions chirurgicales en France, et pas que du « léger », puisqu'elles effectuent 40 % des traitements anticancéreux, le quart des interventions cardiaques et un accouchement sur trois Un conflit qui pourrait se durcir.

JEAN-JACQUES ARÈNE